

Ma demande de retraite en ligne



Ma demande de retraite en ligne

Grâce au service en ligne « Demander ma retraite », vous n'avez plus qu'**une seule demande** à faire **pour l'ensemble de vos régimes de retraite**, de base et complémentaire. Rendez-vous dans votre espace personnel sur www.lassuranceretraite.fr.

SIMPLE

Le formulaire est personnalisé et prérempli.

PRATIQUE

Tout se fait en ligne : la saisie des informations et l'envoi des pièces justificatives.

SÉCURISÉ

Un niveau de sécurité maximum garanti par FranceConnect.

Comment ça marche ?

- 1 Connectez-vous à votre espace personnel sur www.lassuranceretraite.fr puis sélectionnez le service en ligne « Demander ma retraite ».
- 2 Renseignez votre date de départ et complétez la demande préremplie et personnalisée.
- 3 Joignez les pièces justificatives demandées puis validez votre demande de retraite.
- 4 Un conseiller, dans chacun de vos régimes, examine votre demande et veille à l'attribution de vos droits à la retraite. Il vous contacte si besoin.
- 5 Vous recevez par courrier vos notifications qui mentionnent le montant de vos retraites.



BON À SAVOIR

Votre demande de retraite doit être déposée 6 à 4 mois avant la date de départ souhaitée pour éviter toute interruption de ressources. Pour vos autres régimes de retraite, vérifiez les délais demandés.

Comment joindre mes pièces justificatives en ligne ?

- Scannez ou photographiez vos documents.
- Veillez à ce que les fichiers soient nets, bien cadrés et lisibles.
- Sur votre ordinateur, créez un dossier spécifique pour retrouver facilement vos documents et renommez-les pour bien les distinguer.
- À l'étape 5 du service en ligne « Demander ma retraite », cliquez sur le bouton « Ajouter une pièce » pour transmettre vos fichiers.

Mémo démarches

Les informations ci-dessous concernent uniquement l'Assurance retraite.
Les étapes et délais peuvent être différents pour les autres régimes de retraite.



Demandez votre retraite

Connectez-vous à votre espace personnel puis sélectionnez le service en ligne « Demander ma retraite ». N'oubliez pas d'informer votre employeur de votre décision avant de faire la démarche afin de respecter votre préavis de départ !



Suivez l'avancement de votre demande au régime général

Connectez-vous à votre espace personnel puis sélectionnez le service en ligne « Suivre ma demande en cours ».



L'Assurance retraite vous adresse votre notification de retraite

Ce courrier, vous indique le montant de votre retraite et son point de départ.



**L'Assurance retraite vous verse
le 1^{er} paiement de votre retraite**
(date spécifique en Alsace-Moselle)



www.lassuranceretraite.fr

Informations et services en ligne pour préparer
et gérer votre retraite



[www.youtube.com
/lassuranceretraite](http://www.youtube.com/lassuranceretraite)



3960

Service 0,06 € / min
+ prix appel

De l'étranger, composez le **09 71 10 39 60**



Ensemble, les régimes de retraite
simplifient vos démarches.